

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 08/12/2025 - 19931 - 2023 B 04137 - 952 884 377 - BNCR

255 199 34

REÇU LE

- 5 DEC. 2025

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX  
N° de Répertoire :

**BNCR**

4 ALLEE EDOUARD BRANLY

77420 CHAMPS-SUR-MARNE

**BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

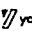
Présenté en Euros

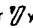
Période du 01/01/2024 au 31/01/2024

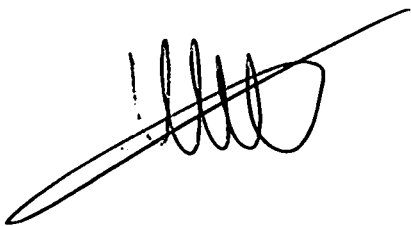
édité le 04/12/2025

SAMIR BENNACER

NAIMA BEKKOUCHE

✓ Certifié par  you sign

✓ Certifié par  you sign



Le Président

N.B. S.B.

<b>ACTIF</b>	du 01/01/2024 au 31/01/2024 (1 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
--------------	--	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>						
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfiques						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé	1 013		1 013	100,00	1 013	100,00
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 013</b>		<b>1 013</b>	<b>100,00</b>	<b>1 013</b>	<b>100,00</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 013</b>		<b>1 013</b>	<b>100,00</b>	<b>1 013</b>	<b>100,00</b>

N.B. S.B.

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/01/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/12/2025

PASSIF	du 01/01/2024 au 31/01/2024 (1 mois)		du 01/01/2023 au 31/12/2023 (12 mois)	
	<b>Capitaux propres</b>			
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 013 )	1 013	100,00	1 013	100,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 013</b>	<b>100,00</b>	<b>1 013</b>	<b>100,00</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>				
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 013</b>	<b>100,00</b>	<b>1 013</b>	<b>100,00</b>

N.B. S.B.

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2024 au 31/01/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/12/2025

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	du 01/01/2024	Exercice précédent	Variation	
	au 31/01/2024	31/12/2023	absolue	%
	(1 mois)	(12 mois)	(1 / 12)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>								

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes								
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
<del>Charges-sociales</del>								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>								
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>								
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>								
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>								
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>								

## COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/01/2024

Présenté en Euros

Edité le 04/12/2025

COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )	du 01/01/2024 au 31/01/2024 (1 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (1 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>				
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>				
<b>RÉSULTAT NET</b>				
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

# **BNCR**

S.A.S.U au capital de 1000 Euros  
**Siège social** : 4 ALLEE EDOUARD BRANLY,  
77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
**R.C.S** : 952 884 377  
-----

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à dix heures, au siège social 4 ALLEE EDOUARD BRANLY, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Les soussignés, Monsieur BENNACER Samir et Madame BEKKOUCHE Naïma, agissant respectivement en qualité de Président et d'associée, tous deux associés détenant chacun 50 % du capital de la société BNCR, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros,

### **A pris connaissance des documents déposés sur le bureau :**

- L'inventaire et les comptes annuels établis au 31/12/2024,
- Le rapport de gestion établi par la présidence,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Le texte des décisions proposées aux associés

Les associés déclarent que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires leur ont été adressés ou ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

### **A pris les décisions suivantes :**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à la présidence.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, et décision à cet égard.
- Approbation des charges non déductibles.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

## **PREMIERE DECISION**

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2024, approuvent les comptes dudit exercice comprenant le compte de résultat et le bilan, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

## **DEUXIEME DECISION**

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2024**, lequel est égal à **0 euro**, comme suit :

- Au compte « report à nouveau » : **0 euro**

Le report à nouveau après affectation reste ainsi égal à **0 euro**.

Il est rappelé, conformément aux dispositions légales et réglementaires, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

## **TROISIEME DECISION**

~~Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la présidence sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, prennent acte qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.~~

## **QUATRIEME DECISION**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

## **CINQUIEME DECISION**


Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par les associés.


**Monsieur Samir BENNACER**  
Président et Associé

*SAMIR BENNACER*

**Madame Naïma BEKKOUCHE**  
Associée

✓ Certifié par  yousign

*NAIMA BEKKOUCHE*

✓ Certifié par  yousign

  
*Le Président*